

<p>Département de l'AIN Canton de CHATILLON SUR CHALARONNE Commune de MOGNENEINS</p>	<p>DELIBERATION de la Commune de MOGNENEINS <u>2016-12-11</u></p>	<p>ANNEE 2016 <u>Objet</u> : HELIANTHE : Changement de nom</p>
<p>Le huit décembre deux mille seize</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre CHAMPION, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : MM. Michel AUBRUN, Sandrine BOUDIGUES, Franck CALAS, Thierry CHABANON, Jean-Pierre CHAMPION, Eric DE CLAVIERE, Marie-Pierre GINTRAND, Philippe MABRU, Elisabeth PASSOT, Didier REY, Mme Jocelyne ROLLET, Nathalie VERNUS-PROST, Gérard SZYNDRALEWIEZ <i>formant la majorité des membres en exercice</i></p> <p><u>Excusés</u> : MM. Mélusine BALLIF (donne procuration à Marie-Pierre GINTRAND), Lionel GENTIT (donne procuration à Jean-Pierre CHAMPION)</p> <p><u>Secrétaire de séance élue</u> : Mme Jocelyne ROLLET</p> <p>Date convocation : 5 décembre 2016 Membres en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14 ***</p> <p>Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer</p>		

Maire Monsieur le Maire informe que lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre, l'association Hélianthe se transformera en ALEC 01 (Agence Locale de l'Energie et du Climat). Cette transformation répond aux besoins de la nouvelle organisation territoriale et à l'adoption de la loi transition énergétique et croissance verte.

Mr Le Maire propose au Conseil Municipal le maintien de notre adhésion à cet organisme sachant qu'elle s'élève à 0.10 € par habitant soit un montant de 79.50 € par an. Il informe l'assemblée qu'il ne prendra pas part au vote du fait qu'il est un des membres d'Hélianthe.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des votants

- DECIDE de maintenir l'adhésion à l'ALEC 01.
- ACCEPTE le montant de la nouvelle cotisation qui s'élèvera à 0.10 € / habitant.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ces modifications.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION